

Dr Benjamin Bajer

Chirurgie Plastique Esthétique
1 rue Saint Antoine 75004 Paris
Tel. : 01 42 02 23 53
Mail : benjamin@bajer.fr

LETTRE D'INFORMATION

Madame, monsieur,

Au-delà des cadres juridique, médico-légal, socio-économique, qui encadrent étroitement la pratique chirurgicale, je souhaite insister sur le contrat moral qui s'établit entre nous, l'équipe soignante, la clinique, et votre famille. Je suis très attaché au climat de confiance indispensable à toute hospitalisation et à tout acte chirurgical.

Dans cet esprit, je vous rappelle certains des points évoqués au cours de notre entretien :

★ L'anesthésie, qu'elle soit générale, péri-durale, loco-régionale ou locale, comporte ses propres risques. Les médecins anesthésistes vous donneront toutes les explications nécessaires lors de la (ou des) consultation(s) spécifique(s) pré- opératoire(s) auxquelles il est indispensable que vous vous rendiez, dans les plus brefs délais.

★ La plupart des traitements curatifs, ou même préventifs (comme les anticoagulants destinés à éviter la survenue des phlébites et des embolies pulmonaires, ou comme les antibiotiques destinés à éviter la survenue d'une infection), même considérés usuellement comme banals ou anodins, comportent leurs propres risques de complications (hématomes, hémorragies, allergies, etc...) ou d'effets secondaires (digestifs, sanguins, dermatologiques, etc...).

D'une manière générale, l'acceptation d'une prise de risque de complication ou d'incident, même exceptionnel, mais éventuellement grave, est la contrepartie inévitable de l'efficacité du traitement proposé, quel qu'il soit. L'absence de traitement elle-même n'est pas toujours dénuée de risque (évolution d'une tumeur ou d'une infection).

★ Il est difficile de donner un pourcentage exact de complication, car le risque pris est essentiellement individuel, dépendant plus de chaque patient, de ses antécédents et de ses particularités, que de la statistique brute. La chirurgie a ses limites, et ne permet jamais de refaire aucun organe, aucune articulation, à l'identique de la Nature; d'inévitables séquelles (ne serait-ce que cicatricielles), le plus souvent mineures, doivent être acceptées en contrepartie du bénéfice obtenu ; un résultat n'est jamais garanti d'avance, même avec les techniques les plus éprouvées et les plus fiables.

★ Ces généralités rappelées, je préfère vous énumérer une nouvelle fois les complications les plus fréquentes et les plus graves pouvant survenir au cours ou au décours de l'intervention chirurgicale envisagée :

- échec de l'intervention réalisée, infection, hématome, désunion cicatricielle, retard ou trouble de cicatrisation, nécrose cutanée, cicatrice disgracieuse ou douloureuse,
- phlébite, embolie pulmonaire
- compression vasculaire ou nerveuse ou oculaire (n'entraînant que très exceptionnellement une cécité), paralysie,
- rupture ou défaillance d'implant (prothèses)

En particulier les risques les plus graves sont :

- Réduction mammaire : nécrose d'aréole, nécrose cutanée, infection, hématome
- Prothèse mammaire : infection, hématome, déplacement prothétique, cancer exceptionnel
- Abdominoplastie : nécrose cutanée, embolie pulmonaire, infection, hématome
- Lipoaspiration : embolie pulmonaire, anémie nécessitant une transfusion
- Blépharoplastie : kératite, infection oculaire, ectropion, cécité exceptionnelle
- Lifting cervicofacial : paralysie faciale, nécrose cutanée, hématome suffocant, infection
- Otoplastie : hématome, infection cartilagineuse, lachage de sutures
- Chirurgie cutanée dermatologique : cicatrice disgracieuse ou chéloïde, infection, désunion

La plupart de ces complications guérissent sans séquelle, d'autres nécessitent un traitement approprié, parfois même une nouvelle intervention chirurgicale ; certaines peuvent laisser des séquelles fonctionnelles graves et définitives.

Si vous n'acceptez pas les risques liés à l'intervention chirurgicale, si vous n'avez pas confiance, ne

vous faites pas opérer. Lisez cette lettre, éventuellement en famille ; parlez-en à votre médecin traitant.

Merci de remettre à mon secrétariat ou à moi-même, au plus tard le jour de votre hospitalisation, et quoi qu'il en soit impérativement avant la date de l'intervention, le document de Consentement Eclairé ci-joint, signé et daté de votre main. Il fera partie de votre dossier médical. Il a pour but d'attester que vous avez bien reçu une information aussi complète que vous le souhaitez, et que vous avez donné votre accord pour l'intervention.

La volonté de guérir, la motivation, la confiance réciproque, le respect des conseils prodigués et l'observance des traitements prescrits, sont des facteurs importants pour une évolution favorable et un bon résultat final. Les bons résultats sont très habituels (même si on en parle moins).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

A Paris

Docteur Benjamin Bajer